

Assurer une meilleure gestion des déchets des corbeilles urbaines de propreté et des mégots de cigarettes

L'idée innovante

La démarche de la Ville de Saint-Mandé s'inscrit dans une volonté de mieux maîtriser la gestion de ses déchets urbains à travers un mobilier adapté aux nouveaux défis dans le domaine de la propreté.

Les efforts se sont concentrés autour de deux axes principaux : la problématique de la gestion des déchets traitée sous l'angle des corbeilles urbaines de propreté, d'une part, et la gestion des mégots de cigarettes sur le domaine public, d'autre part.

C'est au travers de la mise en place de deux nouveaux types de mobilier urbain de propreté, innovants dans leur concept, que ces deux projets s'inscrivent.

Dans un premier temps, la mise en place de poubelles « BigBelly » en lieu et places des poubelles traditionnelles : les corbeilles « BigBelly » sont des poubelles qui compactent les déchets et qui fonctionnent à l'énergie solaire.

Dans un second temps et en cours de réalisation, la Ville de Saint-Mandé, pour faire suite à l'interdiction de fumer dans les lieux publics, a décidé de mettre en place sur le domaine public des cendriers urbains afin que les mégots de cigarettes ne jonchent plus les rues et que ces dernières restent propres.

L'objectif recherché

Dans le cadre de la mise en place des poubelles « BigBelly », l'objectif est de réduire les émissions polluantes des véhicules chargés de la collecte des corbeilles urbaines de propreté, de limiter les autres nuisances liées à la collecte (bruit, embouteillage), de réduire les coûts de collecte.

Concernant la mise en place de cendriers urbains, l'objectif recherché par la Ville est de préserver la propreté des trottoirs en favorisant aux abords des bars, brasseries et débitants de tabacs, la récupération des mégots de cigarette.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Poubelles BigBelly

La Ville de Saint-Mandé a été la première ville de France à installer ce type de corbeilles urbaines de propreté. Trois poubelles ont été installées en 2007, et quatre supplémentaires pendant l'été 2009. Les résultats se sont avérés probants sur la gestion des circuits de collecte et il est prévu un développement continu dans le temps de ce dispositif.

Cendriers Urbains

La ville de Saint-Mandé a engagé auprès des bars, brasseries et des débitants de tabacs une démarche visant à mettre en place des cendriers urbains à l'entrée de leurs établissements. Ces cendriers pourront servir aux clients des établissements concernés, mais également aux personnes circulant sur les trottoirs. Au total, une soixantaine de cendriers seront installés, en plus de ceux déjà existant aux entrées des bâtiments publics.

Le contenu de la réalisation

Poubelles Big Belly

Les emplacements des poubelles figurent sur la carte ci-jointe. Leurs positionnements ont été choisis en fonction de l'importance du flux piéton (sorties de métro, centre ville, etc.) et de la structure des espaces (jardins), de manière à ce que l'efficacité du dispositif soit la plus optimale.

Cendriers urbains

Les emplacements des cendriers correspondent aux emplacements des établissements bars, brasseries et des débitants de tabacs de la commune. Les modèles retenus ont été essentiellement choisis en fonction de leur taille pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs, de leur robustesse et leur contenance.

Les moyens humains et financiers

BigBelly

La pose et la maintenance est assurée en régie par les Services Techniques (régie voirie). Le coût d'acquisition d'une poubelle BigBelly est aujourd'hui de 3 600 € HT.

Au total sur 2 ans d'acquisition, la Ville de Saint-Mandé aura investi 32 400 € HT pour ce matériel.

Cendriers urbains

La pose des cendriers sera effectuée en régie par les Services Techniques. Le coût d'acquisition des 60 cendriers est de 15 K€ TTC, à la charge de la Ville de Saint-Mandé.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

BigBelly

L'évaluation a été réalisée sur les deux premières années d'exploitation avec trois poubelles Big Belly. On a pu constater que les bénéfices de ce système sont les plus importants dans les zones où la densité de piétons est importante (centre ville, sorties de métro). Par rapport aux corbeilles classiques ramassées tous les jours, les BigBelly sont en moyenne ramassées qu'une fois tous les 7 à 10 jours.

Cendriers urbains : le dispositif est trop récent pour dresser un bilan.

Contact :

Sophie CHAUDIERE, responsable Prévention des risques, sécurité et développement interne

tél. : 01 49 57 78 63

courriel : sophie.chaudiere@mairie-saint-mande.fr